



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



VILLE DE POINTE-A-PITRE
Région et Département de la Guadeloupe
Hôtel de Ville
Place des Martyrs de la Liberté, BP 111
97123 POINTE-A-PITRE Cedex



Formulaire d'inscription Concours

« LAPWENT HAUTS TALENTS 2026 » 2^e édition

INFORMATIONS CANDIDAT

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse complète :
.....

Code postal :

E-mail :

Tel : 0690. - 0590.

LE CANDIDAT EST-IL BENEFICIAIRE DU RSA  ☐ Oui ☐ Non

SES PARENTS SONT-ILS BENEFICIAIRES DU RSA  ☐ Oui ☐ Non

LE CANDIDAT EST-IL EN SITUATION DE HANDICAP  ☐ Oui ☐ Non

SUPPORT MUSICAL

☐ Sur bande son

☐ A cappella

INTERPRÉTATION

Titre et interprète de la chanson :

.....
.....

Durée (*minimum 1 minute – maximum 3 minutes*)

Style musical :

.....
.....

AUTORISATION PARENTALE

(Obligatoire pour les jeunes de moins de 18 ans)

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (*nom, prénom*) :

.....

Adresse complète :

.....

.....

Code postal :

E-mail :

Tel :

Agissant en qualité de : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

☐ Autorise ma fille ☐ Autorise mon fils

À participer au concours « LAPWENT HAUTS TALENTS 2026 »

DROIT A L'IMAGE

Conformément aux dispositions des articles 226-1 et suivants du code pénal, et aux dispositions relatives au droit à l'image, je consens à être photographié(e)/enregistré(e) dans le cadre du concours LAPWENT HAUTS TALENTS 2026 et autorise la Ville de Pointe-à-Pitre à reproduire et à diffuser, directement ou par l'intermédiaire de tiers, à titre non exclusif et pour le monde entier, ces clichés/vidéos me représentant, ainsi qu'à les exploiter, en partie ou en totalité, sous toute forme et sur tous supports. Cette autorisation de l'utilisation de mon image à une validité de 10 ans à compter de sa signature et est consentie à titre gracieux. Je reconnais par ailleurs que je ne suis lié(e) à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Je déclare avoir pris connaissance des modalités du règlement du concours de la 2^e édition « LAPWENT HAUTS TALENTS 2026 » organisée par la ville de Pointe à Pitre et en accepter toutes les clauses, sans réserve ni restriction.

Fait à Pointe-à-Pitre, le / /2026

Signature